L'amicale de la Vaucressonnière

Assemblée Générale du vendredi 26 mars 2010
ORDRE DU JOUR
*****

L'Assemblée Générale de l'Amicale se tiendra au siège de la CRS N° 2, le jour indiqué à 09H30. Tous les adhérents sont les bienvenus

I – Lister les mangeants. (Les repas (10,00 €) sont à régler auprès du Trésorier de l'Amicale).

II - Vérification des comptes par les Vérificateurs aux comptes (Avant l'assemblée)

III – Point sur les votants.

3.1 - Comptage des présents
3.2 - Comptages des absents représentés (pouvoirs)
3.3 – Comptages des absents non représentés

} ***Vote d'approbation par l'assemblée***

IV – Désignation des membres du Bureau de l'Assemblée Générale

4.1 - du président de séance
4.2 - des assesseurs
4.3 - du secrétaire de séance

} ***Vote d'approbation par l'assemblée***

V - Présentation des comptes de l'amicale par le trésorier. ***Vote d'approbation par l'assemblée***

VI - Renouvellement de membres du Conseil d'Administration (Art.12 des statuts)

6.1 - du chargé de Communication
6.2 – d'un vérificateur des comptes
6.3 – du trésorier

} ***Vote d'approbation par l'assemblée***

VIII - Présentation du travail effectué par les membres du bureau

8.1- en projet
- Mise en place d'un groupe de travail chargé de l'élaboration du Règlement Intérieur
- Désignation de responsables régionaux

8.2 - déjà réalisé
Déclaration de l'amicale en Préfecture et au JO
- Création d'un site internet

8.3 en cours d'élaboration
- Travail de recherche des anciens non répertoriés par les responsables régionaux
- Mise en place de carte d'adhérents (Type CMPN)

IX – Questions Diverses
- Promotion de l'Amicale
- Représentativité de l'association dans les diverses manifestations
- Possibilit2 d'obtenir des subventions de la part de la Mairie de Vaucresson